



MAIRIE
DE
LA BUISSIÈRE
38530
04 76 97 32 13
contact@mairie-la-buissiere.fr

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

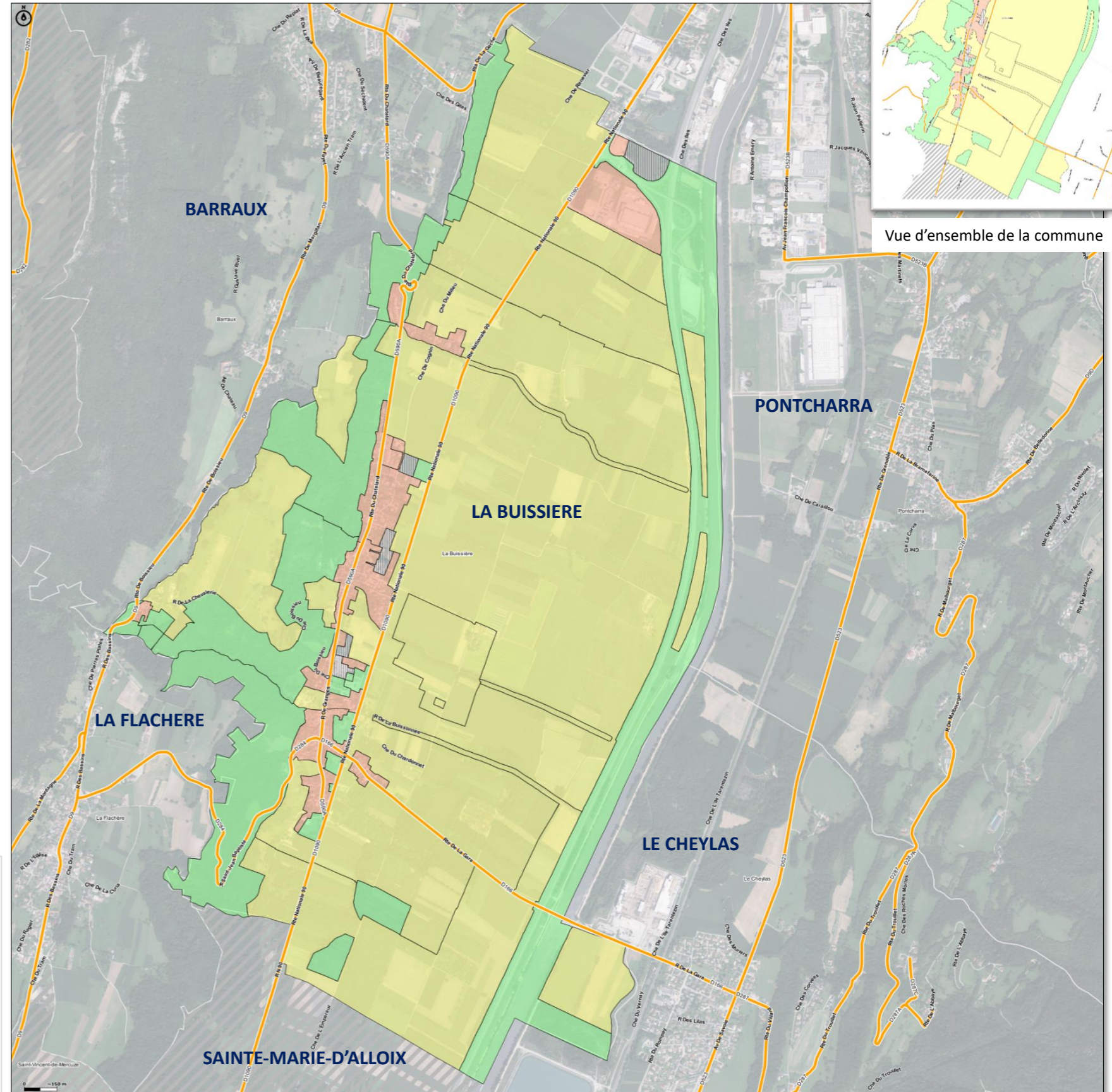
Energie solaire photovoltaïque et thermique sur toiture



Vue d'ensemble de la commune

Type : panneaux solaires photovoltaïques + panneaux solaires thermiques
Localisation : toutes les toitures de bâtiments existants et à venir sur l'ensemble de la commune

Sont concernées les toitures des constructions existantes et futures, publiques et privées, pour les bâtiments d'habitation, agricoles, commerciaux et industriels.





MAIRIE
DE
LA BUISSIÈRE
38530
04 76 97 32 13
contact@mairie-la-buissiere.fr

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Energie solaire photovoltaïque au sol



Vue d'ensemble de la commune

Type : panneaux solaires photovoltaïques au sol
Localisation : parcelle cadastrée B 1542, propriétaire Electricité de France

Les panneaux solaires photovoltaïques seront surélevés afin de laisser la possibilité à un éleveur de mettre des bêtes au pâturage (par convention).

Le propriétaire a déjà contacté la commune afin de valider un projet photovoltaïque au sol complémentaire à la réalisation d'une centrale photovoltaïque flottante sur le bassin aval du Cheylas (situé sur les communes de Sainte Marie d'Alloix et du Cheylas).

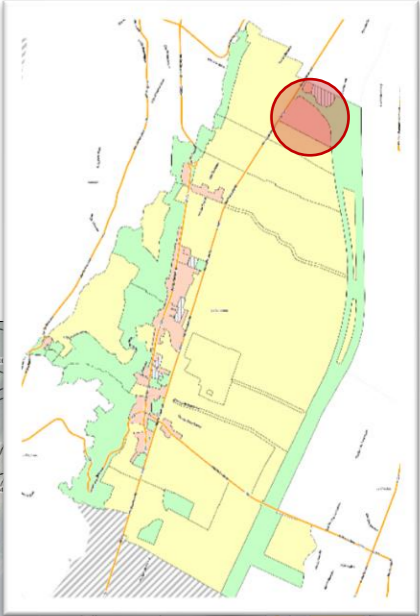




MAIRIE
DE
LA BUISSIÈRE
38530
04 76 97 32 13
contact@mairie-la-buissiere.fr

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Energie solaire photovoltaïque sur ombrières



Vue d'ensemble de la commune

Type : panneaux solaires photovoltaïques en ombrières sur parc de stationnement non couvert
Localisation : toute la commune pour tous parcs de stationnement existants ou à venir.

Exemple de localisation possible :
Parcelle cadastrée A 1148, stationnements de la plateforme d'activité de colis

